

# ASL MARTILLAC - Saison 2022-23

## Bulletin d'inscription Hip-hop ENFANT



Documents à remettre à l'inscription:

- L'autorisation parentale / décharge de responsabilités
- Le règlement de la cotisation annuelle
- La demande de prise en charge de l'enfant au périscolaire (facultatif)
- Le présent bulletin d'inscription

Prévoir une tenue de sport + des tennis propres réservés à l'activité + de l'eau

### Identité de l'enfant

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Téléphone parents: Mère \_\_\_\_\_ Père \_\_\_\_\_  
Adresse enfant \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Autre adresse si 2 résidences: \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Adresse mail des parents Mère: \_\_\_\_\_  
Père: \_\_\_\_\_

Votre adresse mail est nécessaire pour la réception de la licence et la communication des informations du club

### Certificat médical ou questionnaire de santé?

J'ai pris connaissance du questionnaire de santé exigé en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence sportive (JORF n°0108 du 8 mai 2021 par l'Arrêté du 7 mai 2021)

- Mon enfant et moi-même avons répondu **NON** à toutes les questions, et le certificat médical n'est pas obligatoire
- Mon enfant et moi-même avons répondu **OUI** à au moins une question et je fournis un certificat médical:

Date de remise du certificat médical : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

### Choix de l'adhésion

ADHESION OBLIGATOIRE 23€ à rajouter aux abonnements choisis

Abonnement	Tarif à l'année	Mon choix	Jour et horaire	Lieu	Possibilité prise en charge Mille Sources
7-9 ans	97 €		Le mardi de 16h45 à 17h45	Pôle culturel	Oui
10-13 ans	97 €		Le mardi de 17h45 à 18h45	Pole culturel	Oui
7-13 ans	97 €		Le jeudi de 16h45 à 17h45	Salle des Vignes	Oui
> 14 ans	97 €		Le jeudi de 20h10 à 21h10	Salle des Vignes	Non
ADHESION enfant		23 €	Pas de cours pendant les vacances scolaires		
TOTAL A REGLER					

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires -

### Prise en charge au périscolaire de l'école des Mille Sources

L'ASL propose de récupérer votre enfant au périscolaire de l'école des Mille Sources de Martillac et de l'accompagner au Pôle culturel. Ce service est valable uniquement pour les enfants du cours de 17 heures. Remplir la demande de prise en charge si vous êtes intéressé.

- J'opte pour la prise en charge au périscolaire
- Je ne suis pas intéressé(e) par ce service

### Règlement (avec licence)

Titulaire du Pass'sport, remise immédiate de 50€. Courrier remis le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Montant dû : \_\_\_\_\_ € Date du règlement: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

- Chèque nombre de chèques: \_\_\_\_\_ montant(s): \_\_\_\_\_ Banque: \_\_\_\_\_
  - Chèque ANCV / coupons sport Nombre: \_\_\_\_\_ Valeur(s): \_\_\_\_\_ Montant total: \_\_\_\_\_
  - Espèces Détail: \_\_\_\_\_
- Vérifier le nom sur les chèques ANCV /coupons sport et la date de validité

### Droit à l'image

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ autorise\*, n'autorise pas\*, à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif l'image de mon enfant à des fins de promotion du club. Dans le cas où je refuse, mon enfant ne s'exposera pas aux photos de groupe ni aux selfies.

### Assurance complémentaire (non obligatoire)

J'ai pris connaissance des garanties:

- accordées par l'assurance FFEPGV/GROUPAMA par le biais de la licence pour la saison entière (inclus dans la cotisation)
- et des garanties complémentaires IAC SPORT proposées au tarif de 10 € pour la saison 2022-2023 (facultatif)

- je souhaite souscrire à une assurance complémentaire
- Je ne souhaite pas souscrire à une assurance complémentaire

### Règlement intérieur

J'ai pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet [asl-martillac.fr](http://asl-martillac.fr) et auprès des membres du bureau et je m'engage à le respecter dans son intégralité

signature et nom du parent:

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

\* rayer la mention inutile